



MEP

MAISON
EUROPÉENNE
DE LA
PHOTOGRAPHIE

STAGE 6-11 ans

Autorisation de fixation et diffusion d'images

Document à remettre rempli et signé au début de l'activité.

La Maison Européenne de la Photographie souhaite photographier ou filmer les enfants participant aux activités pédagogiques. Votre enfant va également produire des images, sur différents supports.

Nous souhaitons pouvoir utiliser et diffuser ces images fixes ou animées de votre enfant, ainsi que celles produites par les enfants, dans des publications tels que des hebdomadaires et des mensuels, sur le site internet et les réseaux sociaux et dans les espaces d'exposition de l'institution, pour illustrer l'activité de la MEP.

Les images ne pourront être vendues à des tiers par l'institution, ni faire l'objet d'une exploitation autre que celle visée ci-dessus. Cette autorisation est valable sans limite de durée mais peut être résiliée à tout moment.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

En tant que représentant légal de l'enfant

Nom et prénom :

Date de naissance :

Dans le cadre des utilisations visées ci-dessus, autorise à titre gracieux la Maison Européenne de la Photographie à fixer et à utiliser l'image de mon enfant et prend l'engagement de ne formuler aucune réclamation et de négliger tout paiement ou dédommagement pour l'utilisation de ces images dans les conditions précisées ci-dessus.

Au cas où je ne souhaiterais plus que les images soient utilisées par la MEP, il m'appartiendra d'en aviser la MEP par lettre recommandée avec accusé de réception. En ce qui concerne les supports matériels, cette rétractation sera prise en compte pour les éditions postérieures à la réception du courrier.

Fait à Paris, le

Signature du représentant légal

Mention "Lu et approuvé"